

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE

Chers parents, Chers élèves,

Cette année, trois activités sont proposées aux élèves du collège :

HANDBALL - TENNIS DE TABLE – ATHLETISME

Les professeurs d'éducation physique et sportive encadreront ces activités qui se dérouleront de la façon suivante.

HAND BALL :

Cette activité se déroulera le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30 pour les entraînements.

TENNIS DE TABLE :

Cette activité se déroulera le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30 pour les entraînements. Les raquettes et les balles sont fournies par le collège.

ATHLETISME :

Cette activité se déroulera le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30 pour les entraînements.

Quel que soit l'activité choisie, venir simplement avec des affaires de sport et sa gourde.

Pour les compétitions les informations nécessaires (les horaires, le déplacement le pique-nique etc...) seront transmises via école directe par l'enseignant responsable de l'activité.

La fiche de renseignement et le règlement seront à remettre à vos professeurs d'EPS.

Les activités de l'AS débuteront le mercredi 13 septembre 2023.

Eléments à renvoyer :

- La fiche de renseignements dûment remplie et signée (ci-joint)
- 1 chèque de 38 € (trente-huit euros) établi à l'ordre de l'Association sportive Saint Joseph La Salle.

Cordialement,

Les professeurs d'EPS

A .FRADIN Chef d'établissement



FICHE DE RENSEIGNEMENTS AS COLLEGE

Je, soussigné: (1).....

Nom de l'enfant :.....

Demeurant

Domicile : Portable : Travail :

Autorise mon enfant :Né(e) le:/...../.....

En classe de : à participer aux activités de l'Association Sportive.

ACTIVITE(S) CHOISIE(S):

- Tennis de table Hand-Ball Athlétisme Gymnastique
- J'AUTORISE JE N'AUTORISE PAS (2) l'enseignant ou un parent d'élève à accompagner mon enfant en voiture sur le lieu des compétitions.
 - JE SUIS JE NE SUIS PAS (2) disponible ponctuellement pour accompagner en voiture des élèves sur le lieu des compétitions.
 - J'AUTORISE JE N'AUTORISE PAS (2) mon enfant à prendre les transports en commun (Bus ou Métro) accompagné d'un adulte pour se rendre sur le lieu des compétitions.
 - J'AUTORISE le chef d'établissement et, par délégation, les responsables de l'association sportive à prendre toutes les mesures nécessaires, y compris l'entrée ou le transfert dans un hôpital ou dans une clinique ; à faire pratiquer toute intervention chirurgicale ou tout acte médical prescrit par les services de santé.

Fiche de renseignement	<input type="checkbox"/>
Règlement	<input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> chèques

Fait à:Le.....

Signature:

(1) Père/Mère/Tuteur/Représentant Légal

(2) cocher la mention

